L'Écho d'Aubigné

Janvier > Avril 2023 • Bulletin municipal d'information • Plus d'info sur www.aubigne.fr





"Excellente année 2023 !"

C'est avec une certaine émotion et beaucoup de joie que nous nous sommes retrouvés au soir du premier samedi de l'année à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux, après deux années d'interruption liées au confinement et mesures de distanciation.

Pour les premiers vœux de ce mandat, il convenait de présenter les adjoints et les conseillers et de rappeler le rôle du conseil municipal.

« Le conseil municipal prend les décisions pour la gestion et l'organisation de la commune. Les élus débattent des sujets et votent. La décision s'appuie sur le choix de la majorité des élus ».

Si le conseil municipal se réunit peu (cinq à huit fois par an ces dernières années), les décisions portent quelques fois sur des sujets très techniques nécessitant des discussions et choix préalables. Aussi, la municipalité a organisé le travail de réflexion en commissions communales.

Selon leur affinité et les thématiques, les conseillers se sont inscrits dans un ou plusieurs groupes de travail. Ces commissions étudient, émettent des avis et opèrent des choix. Les dossiers les plus importants, notamment ceux engageant des dépenses d'investissement, sont validés en conseil municipal.

La composition et le travail des principales commissions ont été évoqués devant l'auditoire. Les personnes présentes pouvaient suivre parallèlement sur le diaporama les photos illustrant les réalisations. Ainsi les habitants ont pu appréhender le rôle, l'implication et les réalisations de leurs élus municipaux au travers les commissions « finances, infrastructures et bâtiments communaux, cimetière, communication, jeunesse et fleurissement ».

La soirée fut aussi l'occasion de désigner les lauréats du concours des maisons fleuries. Quatorze lots à planter ont été attribués. Félicitations, nous remercions l'ensemble des habitants qui contribuent à l'embellissement de la commune par le fleurissement de leur façade et jardin.

Autres distinctions, lors de cette cérémonie, celles de deux élus, Pascal Vasnier et Bruno Richard, récompensés par la médaille d'honneur pour vingt années de service en qualité d'élus de la commune.

Comme chaque année un temps de parole est accordé aux commerçants et représentants des associations de la commune, ainsi qu'au conseiller départemental et au député de la circonscription.

La soirée s'est prolongée par un temps d'échange entre habitants et élus durant le partage de la galette et d'un verre de l'amitié. Cela après avoir conclu « Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous une excellente année 2023, qu'elle vous apporte la santé, la paix, la joie, beaucoup de moments de partage, de l'enthousiasme et l'aboutissement de vos projets ».

Excellente année 2023!

Youri Moysan Maire d'Aubigné

"C'etait la première cérémonie des voeux du mandat !"

J'ai eu le plaisir une nouvelle fois de présenter les meilleurs voeux de santé et de bonne année au nom de tous les conseillers municipaux à monsieur le maire, Youri, ainsi qu'à sa famille.

Je souhaite à chacun d'entre vous, à vos proches, ce qu'il y a de meilleur pour cette nouvelle année qui a débuté. Que 2023, vous apporte douceur, joie, santé et satisfaction personnelle.

Je vous souhaite une année pleine d'energie et de sérénité.



Stéphanie Sauvée Adjointe en lien avec la population "L'équipe municipale vous remercie de votre engagement pour faire vivre notre village."

LE CLUB AUBINOIS

Jacky Dartois, Président

Le bureau du club aubinois et ses adhérents souhaitent une très bonne année aux aubinoises et aubinois. Qu'elle vous apporte, à vous et vos familles, bonheur et sérénité.

Activités club:

Le Club continue ses rendez-vous du mardi pour les personnes présentes.

Activités secteur:

- L'activité de danse en ligne a repris en début d'année à raison d'un ou deux après-midis par mois dans la salle de Montreuil-sur-Ille.
- La 1ère après-midi bowling a été un succès avec 70 participants.
- Chaque mois un café numérique se tient à Feins, son but est de banaliser les nouvelles technologies. Les thèmes des mois prochains sont le smartphone et les formalités administratives.

Voici le détail du planning des activités à venir :

Mois	Date	Activité
FE V RIER	07 Février	Club
	07 Février	Café Num FEINS – Smartphone les essentiels
	08 Février	Bowling
	09 Février	Sélection Belote Aubigné
	10 Février	Danse en ligne MONTREUIL
	21 Février	Club et crêpes
MARS	07 Mars	Club
	07 Mars	Café Num FEINS - Démarches administratives
	08 Mars	Bowling
	10 Mars	Danse en ligne MONTREUIL
	Mars	Tête de veau (à définir)
	21 Mars	Club
	24 Mars	Danse en ligne MONTREUIL
AVRIL	03 Avril	Cabaret CITRUS à PACE
	04 Avril	Club
	04 Avril	Café Num FEINS – Protection PC, sécurité
	12 Avril	Bowling
	14 Avril	Danse en ligne MONTREUIL
	18 Avril	Club
	19 Avril	Repas MELESSE

Contacts:

Jacky 06 03 85 13 40, Maryvonne 06 75 69 61 47

LE COMITÉ DES FÊTES

CHRISTOPHE SAUVÉE, PRÉSIDENT

Une fin d'année bien chargée pour le comité des fêtes, avec pour ces deux derniers mois de 2022 : une soirée d'Halloween, regroupant une quarantaine d'enfants, qui ont parcouru le bourg à la recherche des bonbons, puis, le troisième week-end de novembre, notre soirée paëlla le samedi et le retour de notre concours de belote le dimanche avec 26 équipes.

Pour finir l'année en beauté, le 10 décembre une quarantaine d'enfants se sont réunis, pour l'arbre de noël, avec pour commencer vers 16h, un spectacle de clown, s'en est suivi un goûter réunissant parents et enfants avant bien sûr l'arrivée tant attendue du Père Noël.

Le lendemain, 23 exposants ont fait vivre notre marché de noël et ce, malgré un froid intense. Encore beaucoup de visiteurs, cette année, sont venus déambuler au milieu des bijoux, vêtements et autres produits artisanaux.

Vous recevrez, bientôt dans vos boîtes aux lettres, l'invitation à notre assemblée générale qui aura lieu le 10 mars.

Tous les membres du comité se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023.

L'AICA

Association intercommunale de chasse agrée

L'AICA est composée de 9 membres et l'association compte 32 adhérents. Le grand gibier se porte trop bien la population de chevreuils et sangliers ne cesse pas de croître sur nos communes. Nous organisons régulièrement des battues dès que nous avons la connaissance de présence d'animaux. Pour votre sécurité respectez les panneaux de signalisation « ralentissez et soyez vigilants » lors des battues organisées. L'association des chasseurs vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

"Les commerces de notre village apportent un souffle vital à notre commune.
N'oubliez pas que consommer local contribue à la vie de votre village! "

LE COURANT D'HAIR

CAMION AMBULANT SALON DE COIFFURE

Le Courant d'Hair vous souhaite une très BELLE ANNEF 2023.

Que cette année soit source de joie et de sérénité.

Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches épanouissement et bonheur.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'accordez et espère vous revoir très vite dans votre salon de coiffure itinérant !!!

N'hésitez pas à me suivre sur ma page facebook.

PIZZA O'TIPACHE

CAMION PIZZAS ARTISANALES

Nous vous souhaitons nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année et un grand merci d'être ausi présents avec une fidélité toujours grandissante. Ce qui nous touche énormément!

Chaque mois nous vous proposons la pizza du moment pour vous faire découvrir une nouvelle note gourmande.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page facebook.





LE CAFÉ DU VILLAGE

Sylvie Morin, Commerçante

Je vous renouvelle encore tous mes voeux pour cette nouvelle année, qu'elle vous soit aussi douce et joyeuse que possible, qu'elle vous garde en bonne santé et que la réussite vous accompagne dans tout ce que vous entreprendrez.

Merci à tous mes clients qui sont à mes côtés, pour votre fidélité, vos sourires, les moments partagés entre joie, rire et émotion.

Je resterai la même pour cette nouvelle année, un plaisir de continuer notre chemin, ensemble, chez moi, chez vous, au café du village, chez la baronne, au bistrot!



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

ÉDITION 2022

"Les lauréats sont ..."

Fleurs, plantes, aménagement, entretien, notre jury a su de nouveau sélectionner les plus beaux jardins!

Cette année, quatorze maisons se sont distinguées et ont accepté leur remise des prix lors de la cérémonie des vœux le 7 janvier 2023 : Mme Quenouillère, Mme Fiacchino, Mme et M. Hamon, Mme et M. Quenouillère, Mme et M. Besnard, M. Bourdin, Mme et M. Lefas, Mme et M. Letournoux, M. Caron, Mme et M. Retours, Mme Haffray, Mme et M. Marmion, Mme Lambert, Mme Crenner.

Un grand merci à Marie-Jeanne Fontaine, Marie-Thérèse Macé et Daniel Legendre pour leur disponibilité et leur enthousiasme à parcourir nos rues.



LA LETTRE AU PÈRE-NOËL

Qui est ce qui a reçu une réponse à sa lettre envoyée au Père Noël mi-décembre?

Le Père Noël espère que tous les enfants qui lui ont écrit, ont bien reçu sa lettre!

Le bonheur est tel que le "secrétariat du Père Noël" a répondu aux 13 enfants d'Aubigné.

Merci à toutes et tous pour vos agréables messages.



En octobre, décembre, le Conseil Municipal a notamment...

- ... renoncé saisir le tribunal administratif de Rennes, concernant la garantie décennale du mur de soutènement de la rue du Bocage.
- ... approuvé le renouvellement du contrat SEGILOG 2022/2025 pour un montant de 2160€ HT pour la cession du droit d'utilisation et 240€ HT pour la maintenance, par an.
- ... autorisé monsieur Le maire à signer la convention de participation ALSH de Sens de Bretagne 2022.
- ... approuvé la modification d'amplitude horaire d'ouverture au public de la mairie à compter du 1er novembre 2022 (fermeture à 18h le mardi et fermeture le jeudi après-midi).
- ... accepté la modification de l'éclairage public (6h30 au lever, le soir jusqu'à 20h30).
- ... autorisé monsieur Le maire à signer le devis de SOTIM35 d'un montant de 24 728,90€ HT, et celui de LB RAVALEMENT d'un montant de 2 537,40€ HT, pour les travaux du mur de soutènement.
- ... autorisé monsieur Le maire à signer le devis de SDE 35 pour la mise en place d'un candélabre rue de la Grange.
- ... approuvé le renouvellement de la convention avec la SACPA (fourrière) pour un montant de 431,19€ HT.
- ... autorisé le projet d'aménagement du cimetière (restauration du monument aux morts Famille MARTIN et déplacement des monuments et édifices religieux des concessions échues vers l'allée du

souvenir).

- ... pris acte de l'augmentation du taux de cotisation 2023 du contrat mutualisé d'assurance des risques statutaires du CDG 35.
- ... décidé d'autoriser le Président du CDG 35 à souscrire pour le compte de la commune d'Aubigné des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée (marché 2024).
- ... accepté le versement des frais de scolarité 2021/2022 de l'école Notre Dame de Saint Grégoire pour un montant de 315,22€.
- ... accepté la tarification et les modalités de la redevance des inhumations au jardin du souvenir (40€).
- ... autorisé l'attribution de la somme de 1000€ nets pour l'agent recenseur lors de la campagne recensement 2023 et 700€ nets pour le coordonnateur communal.
- ... autorisé la modification du RIFSEEP.
- ... autorisé la décision modificative n°3 de la commune (travaux cimetière, taux d'intérêt caisse des dépôts, contrat SEGILOG)
- ••• sollicité le versement de 26 610,74€ HT au titre du fonds de concours, auprès de la communauté de communes du Val d'Ille Aubigné (rénovation de la façade de la mairie).

ETAT CIVIL

Elle a montré le bout de son nez

CAMILLE GERBAUD - LE 20 OCTOBRE

Ils se sont pacsés!

CHLOÉ DUREAU ET CYPRIEN GUERIN

LE 19 DÉCEMBRE

L'intégralité des comptes-rendus des séances est disponible pour consultation en mairie ou sur www.aubigne.fr

Remise de médailles d'honneur

" Pascal et Bruno servent la commune depuis plus 20 années"

Elus ensemble au conseil municipal pour la première fois en 2001, ils ont été systématiquement réélus en 2008, 2014 et 2020.

Pascal Vasnier, né à Aubigné, est agriculteur au "bout de la ville".

A peine élu en 2001, Pascal est désigné adjoint au maire. Il sera reconduit dans cette fonction en 2008 pour son second mandat.

Lors du troisième mandat, Pascal devient vice-président du Syndicat d'eau potable AFMA 2014-2020.

Il poursuit son investissement lors du quatrième mandat avec la casquette de conseiller communautaire au "Val d'Ille Aubigné" depuis 2020. Pascal est aussi un organisateur de fêtes agricoles "Comices agricoles, festous d'Antan,..", c'est un élu qui aime le débat contradictoire, qui adore la ruralité.

Bruno Richard est cuniculiculteur et éleveur à Sens-de-Bretagne.

Bruno avait déjà donné un an de sa vie pour la nation, à l'occasion de son service militaire de décembre 1983 à novembre 1984.

Bruno est élu en 2001 et sera conseiller municipal ses trois premiers mandats, jusqu'en 2020. Après dix-neuf années de conseil Bruno devient adjoint au maire (2020/2026). Depuis plus de deux ans, Bruno est adjoint, en lien avec le territoire, la voirie, les réseaux, les bâtiments communaux et responsable du personnel technique. "C'est un élu très attaché à l'intérêt de sa commune et très sensible à l'intérêt général".



Durant ces vingt quatre années au service de notre commune, ces élus l'ont administrée, ont entretenu les bâtiments, la voirie, géré le personnel communal, les finances, les contrats. Bruno et Pascal ont notamment été assidus aux soixante-dix réunions de chantier de restauration de l'église. Ils se sont aussi tous deux fortement impliqués dans les travaux de voirie et de la modernisation du système d'assainissement. Ces deux élus ne se contentent pas de donner leur avis. Ils ont toujours été porteurs de propositions.

La condition des vingt années de services rendus à la collectivité est bien remplie. Le Préfet a accueilli favorablement la demande dressée par le maire de la commune. C'est donc par la promotion du 1er janvier 2023 que le Préfet d'Ille et Vilaine a décerné la médaille d'honneur à Pascal Vasnier et Bruno Richard.

La remise de ces médailles a pu avoir lieu lors de la cérémonie des voeux de la commune d'Aubigné ce 7 janvier. La situation sanitaire n'a cette fois pas éconduit ce moment privilégié pour la fraternité et idéal pour mettre à l'honneur les lauréats.

Nous pouvons le rappeler : Il faut des élus pour gérer la commune. Pourtant beaucoup ne préfèrent pas s'engager pour six ans... Le rôle des élus dans les petites communes peut être ingrat. L'altruisme et l'abnégation n'empèchent cependant pas la satisfaction des réalisations et services rendus.

Alors oui, nous pouvons saluer, citer, voir honorer les plus fervents et assidus citoyens qui ont donné tant de leur temps et de leurs idées pour leur petite commune et pour leurs concitoyens pendant plus de vingt ans.

Recensement de la population

En 2017, au dernier recensement Aubigné comptait une population de 474 habitants. Le décompte des habitants est notamment retenu pour l'attribution de la dotation forfaitaire de l'Etat pour chaque commune.

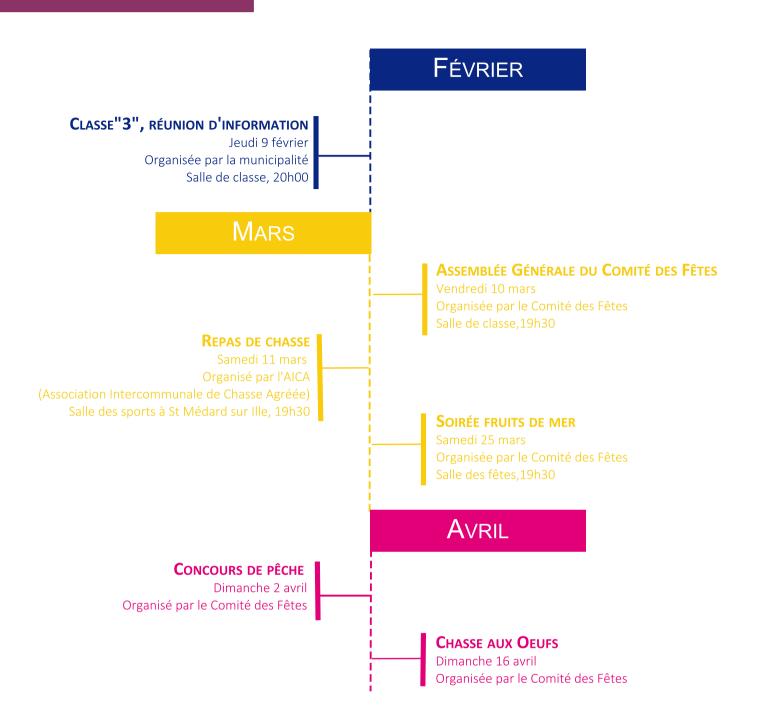
En 2023, une nouvelle collecte d'information est organisée par l'INSEE à Aubigné.



Aussi, depuis le 19 janvier et jusqu'au 18 février, notre agent recenseur, Monsieur Jacky DARTOIS, assure le recensement sur notre commune. Il a déposé dans vos boîtes aux lettres la notice de l'INSEE pour ce faire.

Munis de votre code d'accès et de votre mot de passe personnels, vous pouvez répondre en ligne sur le site « le-recensement-et-moi.fr ». Sinon un questionnaire papier peut vous être remis par Jacky DARTOIS.

Pour plus d'information, vous pouvez solliciter l'agent recenseur ou la secrétaire de mairie, elle-même coordinatrice du recensement.





Secrétaire de mairie : Karine Monnier

02.99.55.26.49

mairie.aubigne@wanadoo.fr

www.aubigne.fr

Facebook: Mairie d'Aubigné35

Panneau Pocket: > smartphone: télécharger l'application

> ordinateur: app.panneaupocket.com